

26 MAI 1943
9
9

Répartition des Etudes entre la

Division des Ouvrages d'Art et les Subdivisions Régionales

Légende	
D	Travaux et Etudes exécutés par la Division des Ouvrages d'Art
S	Travaux et Etudes exécutés par les Subdivisions régionales
D/S	Travaux et Etudes exécutés en liaison entre la Division des Ouvrages d'Art et les Subdivisions Régionales.
S/D	L'initiale du numérateur (S ou D) désigne le Service guide.

Répartition des Etudes entre la DIVISION DES OUVRAGES D'ART et les SUBDIVISIONS RÉGIONALES

A. ÉTUDES d'OUVRAGES		Principe de la Solution	Avant - Projet	Détail Estimatif	Projet technique	Marché	Adjudication	Dessins d'exécution	Contrôle de l'exécution	Epreuves	Observations
I. OUVRAGES NOUVEAUX											
a) Ouvrages spéciaux		D	D	D	D ⁽¹⁾	S/D	S ⁽¹⁾	D ⁽¹⁾	D/S	D/S	⁽¹⁾ Dossier adressé ^{à l'unité} au 2 ^e Service (D ou S) à titre de renseignement. En ce qui concerne l'adjudication, le dossier adressé par S à D ne comprendra que les résultats de l'adjudication.
b) Ouvrages-types		D	S	S	S ⁽¹⁾	S	S ⁽¹⁾	S	S	S ⁽¹⁾	
II. REMANIEMENTS d'OUVRAGES EXISTANTS											
a) Renforcements		D	D	D	D ⁽¹⁾	S/D	S ⁽¹⁾	D ⁽¹⁾	D/S	D/S	Le Service chargé du contrôle de l'exécution et des épreuves est désigné lors de l'envoi des dessins d'exécution
b) Remaniements ou réparations ne changeant pas la résistance de l'ouvrage											
1 ^o Travaux < 250.000 frs		S	S	S	"	S	S	S	S	"	S tient D au courant de tous les travaux inférieurs à 250.000 francs présentant un intérêt technique : chapes, remplacements importants de rivets, etc ... Le Service chargé des Etudes et du contrôle de ces travaux est désigné par D après examen des propositions de [principe de S
2 ^o Travaux > 250.000 frs		S/D	S/D	S/D	"	S/D	S ⁽¹⁾	D ⁽¹⁾	D/S	"	

B. CIRCULATION DES TRAINS

Demands intéressant un ensemble de lignes de la S.N.C.F.	D
Demands intéressant des parcours particuliers d'une Région :	
a) Circulations exceptionnelles :	S
b) Circulations normales ou en détournement :	S⁽¹⁾

23 MAI 1943

9

702

4545

9

*Répartition des Etudes
entre la
Division des Ouvrages d'Art
et les Subdivisions Régionales*

**II. REMANIEMENTS
D'OUVRAGES EXISTANTS**

a) Renforcements
b) Remaniements ou
réparations ne changeant
pas la résistance de l'ouvrage

1. Travaux < 250.000 fr.

2. Travaux > 250.000 fr.

Légende

D Travaux et Etudes exécutés par la Division des Ouvrages d'Art

S Travaux et Etudes exécutés par les Subdivisions régionales

D S Travaux et Etudes exécutés en liaison entre la Division des Ouvrages d'Art et les Subdivisions Régionales.

S D L'initiale du numérateur (S ou D) désigne le Service guide.

Répartition des Etudes entre la

DIVISION DES OUVRAGES D'ART et les SUBDIVISIONS RÉGIONALES

A. ÉTUDES D'OUVRAGES

I. OUVRAGES NOUVEAUX

a) Ouvrages spéciaux

D	D	D	D ⁽¹⁾	S/D	S ⁽¹⁾	D ⁽¹⁾	D/S	D/S
---	---	---	------------------	-----	------------------	------------------	-----	-----

b) Ouvrages-types

D	S	S	S ⁽¹⁾	S	S ⁽¹⁾	S	S	S ⁽¹⁾
---	---	---	------------------	---	------------------	---	---	------------------

II. REMANIEMENTS D'OUVRAGES EXISTANTS

a) Renforcements

D	D	D	D ⁽¹⁾	S/D	S ⁽¹⁾	D ⁽¹⁾	D/S	D/S
---	---	---	------------------	-----	------------------	------------------	-----	-----

b) Remaniements ou réparations ne changeant pas la résistance de l'ouvrage

1° Travaux < 250.000 frs

S	S	S	"	S	S	S	S	"
---	---	---	---	---	---	---	---	---

2° Travaux > 250.000 frs

S/D	S/D	S	"	S	S ⁽¹⁾	S	S	"
-----	-----	---	---	---	------------------	---	---	---

(1) Dossier adressé au 2^e Service (D ou S) à titre de renseignement.

En ce qui concerne l'adjudication, le dossier adressé par S à D ne comprendra que les résultats de l'adjudication.

Le Service chargé du contrôle de l'exécution et des épreuves est désigné lors de l'envoi des dessins d'exécution.

S tient D au courant de tous les travaux inférieurs à 250.000 francs présentant un intérêt technique : chapes, remplacements importants de rivets, etc...

Le Service chargé des Etudes et du contrôle de ces travaux est désigné par D après examen des propositions de principe de S

B. CIRCULATION DES TRAINS

Demandes intéressant un ensemble de lignes de la S.N.C.F. D

Demandes intéressant des parcours particuliers d'une Région :

a) Circulations exceptionnelles : S

b) Circulations normales ou en détournement : S⁽¹⁾

LÉGENDE.

- D** Travail assuré par la D.^m des Bâtiments.
- S** Travail assuré par la Section Régionale.
- P/S** **S/D** Travail assuré en collaboration par la Section Régionale et la D.^m des Bâtiments. L'initiale du numérateur (Sou D) désigne le Service guide, c'est à dire chargé administrativement de suivre l'affaire. La D.^m des Bâtiments fixe le Service chargé de la mise au point des études et du contrôle.
- SA** **AS** Travail assuré par la Section Régionale et par l'Arrondissement.

ANNEXE REPARTITION DES ETUDES entre la DIVISION DES BATIMENTS et les SECTIONS RÉGIONALES.

19 NOV 1948
G
4548 11

I. Constructions nouvelles ou extensions de bâtiments importants.

Bâtiments des voyageurs — Bâtiments divers importants ne constituant pas une application intégrale des types. (Ateliers, remises, bureaux, logements, vestiaires lavabos, foyers, centres sociaux et médicaux, centres d'éducation physique, etc...)

II. Constructions nouvelles ou extensions de Bâtiments moins importants ou avec application intégrale des dessins - types.

- 1°) Petits BV — Postes d'aiguillage — Bâtiments divers de gare.
- 2°) Bâtiments types (Halles, foyers, logements, maisons de garde, etc...)
- 3°) Petits bâtiments divers des dépôts, ateliers et magasins.

III. Remaniements intérieurs ou extérieurs d'installations pour lesquelles l'esthétique est en jeu.

- 1°) BV importants — Bureaux de ville, etc...
- 2°) B.V. moyens — petits BV — Centres sociaux, médicaux, sportifs — Ravalements importants, etc...

IV. Remaniements d'installations diverses pour lesquelles l'esthétique n'est pas en jeu.

- 1°) Opérations importantes dans grands bâtiments (Bureaux, Magasins, Ateliers).
- 2°) Opérations moins importantes. Distributions des locaux, de bureaux, etc...

V. Questions techniques ou décoratives importantes.

(Chauffage, hygiène, résistance, étanchéité — Revêtements, lustrerie — Publicité, etc...)

Avant-projets et notices descriptives succinctes.	Dossier de présentation (estimation)	Dessins d'exécution Détails Maquettes etc...	Devis descriptif	Devis estimatif	Présentation des marchés Cahier des charges. Lettre d'offre. Commande.	Vérification des dessins Calculs	Choix des matériaux Teintes Visites sur place	Observations.
D	D/S	D	D	D/SA	AS	D	D	
D/S	D/S	D/S	D/S	D/SA	AS	D/S	D	
D	S		S/D	D/SA	AS	S/D	S/D	
S/D	S	S	S	SA	AS	S	S/D	Les plans indiquent les points au loup les modifications au loup approuvées au loup minutées
D	D/S	D	D	SA	AS	D/S	D	
D/S	S	D/S	D/S	SA	AS	D/S	D	
S/D	S	S	S	SA	AS	S	S	
S	S	S	S	SA	AS	S	S	
D	D/S	D	D	D/SA	D/SA	D/S	D	

LÉGENDE.

- D** Travail assuré par la D.^{ne} des Bâtiments.
- S** Travail assuré par la Section Régionale.
- D/S** **S/D** Travail assuré en collaboration par la Section Régionale et la D.^{ne} des Bâtiments. L'initiale du numérateur (S ou D) désigne le Service guide, c'est à dire chargé administrativement de suivre l'affaire. La D.^{ne} des Bâtiments fixe le Service chargé de la mise au point des études et du contrôle.
- SA** **AS** Travail assuré par la Section Régionale ^{ou} par l'Arrondissement.

ANNEXE

REPARTITION DES ETUDES entre la DIVISION DES BATIMENTS et les SECTIONS RÉGIONALES.

25 MAI 1943
9
4545 9

I. Constructions nouvelles ou extensions de bâtiments importants.

Bâtiments des voyageurs — Bâtiments divers importants ne constituant pas une application intégrale des types. (Ateliers, remises, bureaux, logements, vestiaires, lavabos, foyers, centres sociaux et médicaux, centres d'éducation physique, etc...)

II. Constructions nouvelles ou extensions de Bâtiments moins importants ou avec application intégrale des dessins - types.

- 1° Petits BV — Postes d'aiguillage — Bâtiments divers de gare.
- 2° Bâtiments types (Halles, foyers, logements, maisons de garde, etc...)
- 3° Petits bâtiments divers des dépôts, ateliers et magasins.

III. Remaniements intérieurs ou extérieurs d'installations pour lesquelles l'esthétique est en jeu.

- 1° BV importants — Bureaux de ville, etc...
- 2° B.V. moyens — petits BV — Centres sociaux, médicaux, sportifs — Ravalements importants, etc...

IV. Remaniements d'installations diverses pour lesquelles l'esthétique n'est pas en jeu.

- 1° Opérations importantes dans grands bâtiments (Bureaux, Magasins, Ateliers).
- 2° Opérations moins importantes. Distributions des locaux, de bureaux, etc...

V. Questions techniques ou décoratives importantes.

(Chauffage, hygiène, résistance, étanchéité — Revêtements, lustrerie — Publicité, etc...)

Avant-projets et notices descriptives succinctes.	Dossier de présentation (estimation)	Dessins d'exécution Détails Maquettes etc...	Devis descriptif	Devis estimatif	Présentation des marches Cahier des charges. Lettre d'offre. Commande.	Vérification des dessins Calculs	Choix des matériaux Teintes Visites sur place	Observations.
D	D/S	D	D	D/SA	AS	D	D	
D	D/S	D/S	D/S	SA	AS	D/S	D	
D	S		S/D	SA	AS	S/D	S/D	
S/D	S	S	S	SA	AS	S	S/D	
D	D/S	D	D	SA	AS	D/S	D	
D	S	D/S	D/S	SA	AS	D/S	D	
S/D	S	S	S	SA	AS	S	S	
S	S	S	S	SA	AS	S	S	
D	D/S	D	D	D/SA	D/SA	D/S	D	

LÉGENDE.

- D** Travail assuré par la D.^m des Bâtiments.
- S** Travail assuré par la Section Régionale.
- D/S** **S/D** Travail assuré en collaboration par la Section Régionale et la D.^m des Bâtiments. L'initiale du numérateur (sou D) désigne le Service guide, c'est à dire chargé administrativement de suivre l'affaire. La D.^m des Bâtiments fixe le Service chargé de la mise au point des études et du contrôle.
- SA** **AS** Travail assuré par la Section Régionale ^{ou} et par l'Arrondissement.

ANNEXE REPARTITION DES ETUDES entre la DIVISION DES BATIMENTS et les SECTIONS RÉGIONALES.

20 MAI 1943
9
45 9

I. Constructions nouvelles ou extensions de bâtiments importants.

Bâtiments des voyageurs — Bâtiments divers importants ne constituant pas une application intégrale des types. (Ateliers, remises, bureaux, logements, vestiaires lavabos, foyers, centres sociaux et médicaux, centres d'éducation physique, etc...)

II. Constructions nouvelles ou extensions de Bâtiments moins importants ou avec application intégrale des dessins-types.

- 1° Petits BV — Postes d'aiguillage — Bâtiments divers de gare.
- 2° Bâtiments types (Halles, foyers, logements, maisons de garde, etc...)
- 3° Petits bâtiments divers des dépôts, ateliers et magasins.

III. Remaniements intérieurs ou extérieurs d'installations pour lesquelles l'esthétique est en jeu.

- 1° BV importants — Bureaux de ville, etc...
- 2° B.V. moyens — petits BV — Centres sociaux, médicaux, sportifs — Ravalements importants, etc...

IV. Remaniements d'installations diverses pour les- quelles l'esthétique n'est pas en jeu.

- 1° Opérations importantes dans grands bâtiments (Bureaux, Magasins, Ateliers).
- 2° Opérations moins importantes. Distributions des locaux, de bureaux, etc...

V. Questions techniques ou décoratives importantes.

(Chauffage, hygiène, résistance, étanchéité —
Revêtements, lustrerie — Publicité, etc...)

Avant-projets et notices descriptives succinctes.	Dossier de présentation (estimation)	Dessins d'exécution Détails Maquettes etc...	Devis descriptif	Devis estimatif	Présentation des marchés Cahier des charges. Lettre d'offre. Commande.	Vérification des dessins Calculs	Choix des matériaux Teintes Visites sur place	Observations.
D	D/S	D	D	D/SA	AS	D	D	
D	D/S	D/S	D/S	SA	AS	D/S	D	
D	S		S/D	SA	AS	S/D	S/D	
S/D	S	S	S	SA	AS	S	S/D	
D	D/S	D	D	SA	AS	D/S	D	
D	S	D/S	D/S	SA	AS	D/S	D	
S/D	S	S	S	SA	AS	S	S	
S	S	S	S	SA	AS	S	S	
D	D/S	D	D	D/SA	D/SA	D/S	D	

Récalque à M. Castelin
Copie à M. Vigier

Annexe
Paris, le 21 MAI 1943
le 20/5/43

V.B.N. S.B
Organisation des
Divisions des Ouvrages
d'Art et des Bâtiments

Le Chef du Service de la Voie et
des Bâtiments
à Monsieur le Directeur du

Ve. 13400 - 2
321

Service Central des Installations Fixes

Organisation des
Ouvrages d'Art
et des Bâtiments
Division des Installations
Fixes (V.B.)
des Bâtiments (V.B.)
des Ouvrages d'Art (V.B.)

Comme suite à votre lettre
du 10 mai 1943, référence
ci-contre, relative à la nouvelle
organisation des Divisions des
Ouvrages d'Art et des Bâtiments,
j'ai l'honneur de vous faire
connaître que les ^{documents} ~~projets~~
annexes à votre lettre susvisée,
ne soulevant ^{aucune} ~~pas~~ d'objection de
ma part.

583

CLASSEL

Il n'est pas ~~autorisé~~ de passer
par quel ~~un~~ (Don S) sera
néanmoins le dossier ministériel quand
un projet sera été présenté à
l'approbation ~~ministérielle~~ ^{administrative} supérieure, le en-tête.

"Projet technique" de la 5^{em} colonne du tableau
concernant la ~~division~~ des ouvrages d'art
et "Dossier de présentation (évaluation)"
de la 3^{em} colonne du tableau concernant
les bâtiments, n'étant pas ^{très} explicites
à cet égard.

En outre, il semble bon, dans la colonne
"Observation" du 2^{er} de ces tableaux,
d'indiquer la 1^{re} ligne: "à l'autre
extrémité" au lieu de: "au 2^{em} service".

17-5
mg

h

Décalque à M. CASTELIN

Copie à M. VIGIER

ANNEXE

Rv.

Paris, le 21 MAI 1943

Veg 13400-2
321

*Duplicata
H. Wass*

H. Wass

V.B./N. db
Organisation des
Divisions des ouvrages
d'Art et des Bâtiments

Le Chef du Service de la Voie
et des Bâtiments

26 MAI 1943
4545 10

À Monsieur le Directeur du Service Central
des Installations Fixes

Comme suite à votre lettre du 10 mai 1943,
référence ci-dessus, relative à la nouvelle
organisation des Divisions des Ouvrages d'Art
et des Bâtiments, j'ai l'honneur de vous faire
connaître que les documents annexés à votre
lettre susvisée, ne soulèvent aucune objection
de ma part.

Il serait bon, toutefois, de préciser par
quel service (D ou S) sera préparé le dossier
ministériel quand un projet devra être présenté
à l'Administration supérieure, les en-tête :
" Projet technique " de la 5ème colonne du tableau
concernant les ouvrages d'art et " Dossier de
présentation (estimation) " de la 3ème colonne
du tableau concernant les bâtiments, n'étant pas
bien explicites à cet égard.

En outre, il serait bon, dans la colonne
" observations " du 1er de ces tableaux, d'indi-
quer à la 1ère ligne: " à l'autre service " au
lieu de: " au 2ème service "

Signé: GUILLAUME

Service Central
des
Installations Fixes

Relations entre les
Divisions spécialisées
des Ouvrages d'art
et des Bâtiments et les
Régions

Veg 13 400 - 2

de Widman
de Castelnau

Organismes du Jura
Divers -
Créations des divisions
Spécialités des Bâtiments (Vb)
et des Ouvrages d'art (Vo)

Monsieur le Chef

18 JUIN 1943

Monsieur le Chef du Service
de la Voie et des Bâtiments
de la Région du Nord

Pour tenir compte des remarques et suggestions formulées par les diverses Régions sur le projet de note devant fixer les relations entre les Divisions spécialisées et les Régions que je vous ai adressé le 10 Mai 1943, j'ai été amené à apporter quelques retouches au texte et aux tableaux annexes. Je vous adresse ci-joint ces documents modifiés en vous demandant de me faire connaître sous huitaine s'ils donnent lieu à observations de votre part.

Le Service qui aura à préparer le dossier ministériel pour envoi à l'Administration Supérieure est précisé par la 4e colonne du tableau des ouvrages d'art et la 3e du tableau des bâtiments.

34

19 JUN 1943

M. Servant

the museum at

M. Paradis

~~by W. W. W. W.~~

~~In September~~

22/6

M. Vigier

Prière de vouloir bien examiner
cette note et me remettre à l'écriture de

Copie à Direct. N

77 200

" à Div. Bât.

M. pulchra

Extrait des papiers de M. Vige

M. Parach

Ci-joint page à repasser

a Mr. Parley qui s'est mis de son
 côté avec a Mr. Powell pour venir à
 son assistance. Les deux sont adonc allés à la messe.

NOV 19 1948
9
4845 11

Moore & presentation

L'account
W6

P. 2/4/43

donner Mile Anna

W. L. Little & Co. London

S.N.C.F.

Service Central
des
Installations Fixes

Relations entre les
Divisions spécialisées
des Ouvrages d'art
et des Bâtiments et les
Régions

Veg 13 400 - 2

Monsieur le Chef du Service
de la Voie et des Bâtiments
de la Région du Nord

18 JUIN 1943

19 JUIN 1943

Dossier

N°

133 / 1

12

Pour tenir compte des remarques et suggestions formulées par les diverses Régions sur le projet de note devant fixer les relations entre les Divisions spécialisées et les Régions que je vous ai adressé le 10 Mai 1943, j'ai été amené à apporter quelques retouches au texte et aux tableaux annexes. Je vous adresse ci-joint ces documents modifiés en vous demandant de me faire connaître sous huitaine s'ils donnent lieu à observations de votre part.

Le Service qui aura à préparer le dossier ministériel pour envoi à l'Administration Supérieure est précisé par la 4e colonne du tableau des ouvrages d'art et la 3e du tableau des bâtiments.

Signé : PORCHEZ

Copie pour Monsieur le Directeur de l'Exploitation
de la Région du Nord

18 JUIN 1943

Copie pour Monsieur CAYLA, Ingénieur Principal,
Chef de la Division des Ouvrages d'Art.

18 JUIN 1943

Copie pour Monsieur PEIRANI, Chef de la Division
des Bâtiments

21 JUIN 1943

LE DIRECTEUR 18 JUIN 1943

A titre
d'information

M. W. Guillemin
M. Castelin

VB.8

M. Guillemin
R. d'objection, Ci-joint
pour d'exp. à M. Bon

Légende

D Travaux et Etudes exécutés par la Division des Ouvrages d'Art

S Travaux et Etudes exécutés par les Subdivisions régionales

D/S Travaux et Etudes exécutés en liaison entre la Division des Ouvrages d'Art et les Subdivisions Régionales.

S/D L'initiale du numérateur (S ou D) désigne le Service guide.

Répartition des Etudes, de la Préparation et du Contrôle des Travaux entre la DIVISION DES OUVRAGES D'ART et les SUBDIVISIONS RÉGIONALES

MOED TRAVAIL
13 NOV 1913
9
4545 11

A. TRAVAUX

Principe de la Solution	Avant Projet	Dossier de présentation (Détail estimatif)	Projet technique	Marché	Adjudication	Dessins d'exécution	Contrôle de l'exécution	Epreuves	Observations
-------------------------	--------------	--	------------------	--------	--------------	---------------------	-------------------------	----------	--------------

I. OUVRAGES NOUVEAUX

a) Ouvrages-types

D	S	S	S ⁽¹⁾	S	S ⁽¹⁾	S	S	S ⁽¹⁾
---	---	---	------------------	---	------------------	---	---	------------------

b) Autres Ouvrages

D	D	D	D ⁽¹⁾	S/D	S ⁽¹⁾	D ⁽¹⁾	S/D	S/D
---	---	---	------------------	-----	------------------	------------------	-----	-----

II. REMANIEMENTS D'OUVRAGES EXISTANTS

a) Renforcements

D	D	D	D ⁽¹⁾	S/D	S ⁽¹⁾	D ⁽¹⁾	S/D	S/D
---	---	---	------------------	-----	------------------	------------------	-----	-----

b) Remaniements ou réparations ne changeant pas la résistance de l'ouvrage

1° Travaux < 400.000 frs

S	S	S	"	S	S	S	S	"
---	---	---	---	---	---	---	---	---

2° Travaux > 400.000 frs

S/D	S/D	S	"	S	S ⁽¹⁾	S	S	"
-----	-----	---	---	---	------------------	---	---	---

⁽¹⁾ Dossier adressé au 2^e Service (D ou S) à titre de renseignement.

En ce qui concerne l'adjudication, le dossier adressé par S à D ne comprendra que les résultats de l'adjudication.

Le Service chargé du contrôle de l'exécution et des épreuves est désigné lors de l'envoi des dessins d'exécution.

S tient D au courant de tous les travaux inférieurs à 400.000 francs présentant un intérêt technique : chapes, remplacements importants de rivets, etc...

Le Service chargé des Etudes de ces travaux est désigné par D après examen des propositions de principe de S

B. CIRCULATION DES TRAINS

Demandes intéressant un ensemble de lignes de la S.N.C.F. **D**

Demandes intéressant des parcours particuliers d'une Région :

a) Circulations exceptionnelles : **S**

b) Circulations normales ou en détournement : **S⁽¹⁾**

NOTA : Si l'organisation du travail le justifie, la Division pourra confier certaines études de son ressort aux Subdivisions régionales.

Travaux et Etudes exécutés en liaison entre la Division des Ouvrages d'Art et les Subdivisions Régionales.

L'initiale du numérateur (S ou D) désigne le Service guide.

A. TRAVAUX

I. OUVRAGES NOUVEAUX

a) Ouvrages-types

b) *Autres Ouvrages*

II. REMANIEMENTS D'OUVRAGES EXISTANTS

a) Reinforcements

b) Remaniements ou réparations ne changeant pas la résistance de l'ouvrage

1° Travaux < 400.000^{frs}

2° Travaux > 400.000^{frs}

(1) Dossier adressé au 2^e Service (D ou S)
à titre de renseignement.

En ce qui concerne l'adjudication,
le dossier adressé par S à D ne
comprendra que les résultats de
l'adjudication.

*Le Service chargé du contrôle
de l'exécution et des épreuves
est désigné lors de l'envoi des dessins d'exécution.*

S **t** **i** **e** **n** **t** **D** **a** **u** **c** **o** **u** **r** **a** **n** **t** **d** **e** tous les travaux
inférieurs à 400.000 francs présentant un in-
terêt technique : chapes, remplacements impor-
tants de rivets, etc...

*Le Service chargé des Etudes de ces travaux
est désigné par D après examen des propositions de
principe de S*

B. CIRCULATION DES TRAINS

Demandes intéressant un ensemble de lignes de la S.N.C.F. D

Demandes intéressant des parcours particuliers d'une Région :

a) *Circulations exceptionnelles* : S

b) *Circulations normales ou en détournement* : $S^{(i)}$

NOTA : Si l'organisation du travail le justifie, la Division pourra confier certaines études de son ressort aux Subdivisions régionales.

LÉGENDE.

- D** Travail assuré par la D.^m des Bâtiments.
- S** Travail assuré par la Section Régionale.
- D/S** **S/D** Travail assuré en collaboration par la Section Régionale et la D.^m des Bâtiments. L'initiale du numérateur (S ou D) désigne le Service guide, c'est à dire chargé administrativement de suivre l'affaire. La D.^m des Bâtiments fixe le Service chargé de la mise au point des études et du contrôle.
- SA** **AS** Travail assuré par la Section Régionale et par l'Arrondissement.

ANNEXE REPARTITION DES ETUDES entre la DIVISION DES BATIMENTS et les SECTIONS RÉGIONALES.

25 MARS 1944
G
6431 16

I. Constructions nouvelles ou extensions de bâtiments importants.

Bâtiments des voyageurs — Bâtiments divers importants ne constituant pas une application intégrale des types. (Ateliers, remises, bureaux, logements, vestiaires, lavabos, foyers, centres sociaux et médicaux, centres d'éducation physique, etc...)

II. Constructions nouvelles ou extensions de Bâtiments moins importants ou avec application intégrale des dessins - types.

- 1°) Petits BV — Postes d'aiguillage — Bâtiments divers de gare.
- 2°) Bâtiments types (Halles, foyers, logements, maisons de garde, etc...)
- 3°) Petits bâtiments divers des dépôts, ateliers et magasins.

III. Remaniements intérieurs ou extérieurs d'installations pour lesquelles l'esthétique est en jeu.

- 1°) BV importants — Bureaux de ville, etc...
- 2°) B.V. moyens — petits BV. — Centres sociaux, médicaux, sportifs — Ravalements importants, etc...

IV. Remaniements d'installations diverses pour les- quelles l'esthétique n'est pas en jeu.

- 1°) Opérations importantes dans grands bâtiments (Bureaux, Magasins, Ateliers).
- 2°) Opérations moins importantes. Distributions des locaux, de bureaux, etc...

V. Questions techniques ou décoratives importantes.

(Chauffage, hygiène, résistance, étanchéité —
Revêtements, lustrerie — Publicité, etc...)

Avant-projets et notices descriptives succinctes.	Dossier de présentation (estimation)	Dessins d'exécution Détails Maquettes etc...	Devis descriptif	Devis estimatif	Présentation des marchés Cahier des charges Lettre d'offre. Commencement	Vérification des dessins Calculs	Choix des matériaux Teintes Visites sur place	Observations.
D	D/S	D	D	D/SA	AS	D	D	
D/S	D/S	D/S	D/S	D/SA	AS	D/S	D	
D	S		S/D	D/SA	AS	S/D	S/D	
S/D	S	S	S	SA	AS	S	S/D	
D	D/S	D	D	SA	AS	D/S	D	
D/S	S	D/S	D/S	SA	AS	D/S	D	
S/D	S	S	S	SA	AS	S	S	
S	S	S	S	SA	AS	S	S	
D	D/S	D	D	D/SA	D/SA	D/S	D	